

# Politique

## Attentat contre Habyarimana : six proches de Kagame mis en examen

Pierre Boisselet

Jeune Afrique, 16 décembre 2010

**Six personnes, dont des membres de l'état-major du président rwandais Paul Kagame, ont été mises en examen par les juges français en charge de l'enquête sur l'attentat contre l'avion de l'ancien président Juvénal Habyarimana en 1994.**

La très sensible enquête française sur l'attentat qui a coûté la vie à l'ancien président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, et marqué le début du génocide de 1994, avance prudemment.

Les juges d'instructions en charge du dossier, Marc Trévidic et Nathalie Poux ont mis en examen six personnes pour « *complicité d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste* », a rapporté jeudi l'agence de presse Reuters.

Il s'agit de proches de l'actuel président rwandais Paul Kagamé, qui ont

contesté toute responsabilité devant les juges. À la différence de la délivrance de mandats d'arrêt contre eux par la France en 2006 qui avait provoqué la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Kigali, les deux pays coopèrent sur le dossier.

### Éviter une incarcération

Les six personnes, parmi lesquelles l'actuel ministre rwandais de la Défense James Kabarebe et son chef d'état-major Charles Kayonga, ont ainsi été auditionnées au Burundi pour éviter une incarcération. Laquelle serait automatique si elles étaient venues en France.

Suite à cette procédure, la France devrait abandonner les mandats d'arrêt délivrés contre les suspects,

d'après leur avocat Me Lef Forster. « *Nos clients pourront donner toutes les explications voulues* », a ajouté ce dernier à l'agence Reuters.

Un septième homme visé par les mandats d'arrêt n'était pas présent car exilé en Afrique du Sud. Quant à Rose Kabuye, également visée par les mandats d'arrêt, elle avait déjà été mise en examen fin 2008 en France, après son arrestation en Allemagne.

Les deux juges français, qui

avaient repris l'enquête de leur prédécesseur Jean-Louis Bruguière à zéro après 2007, en se rendant notamment sur les lieux de l'attentat pour une expertise technique en septembre dernier, doivent rendre un rapport en février prochain.

Cette collaboration a été rendue possible par le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda fin 2009, après trois ans de rupture.